Docusign Envelope ID: BE582C66-C227-4125-A334-A5C6C1E7FCE0

8POURCENT

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 199 rue de Vaugirard, 75015 PARIS
827 476 292 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 mars 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 30 mars,
A 11 heures,

Les associés de la Société 8POURCENT se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 199 RUE DE VAUGIRARD 75015 PARIS, sur convocation faite à chaque associé.

Sont présents :

- Monsieur Raphaël BODARD, titulaire de 8 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

- Société KAHUNA DIGITAL, représentée aux présentes par son Co-Gérant, Monsieur Raphaël BODARD, titulaire de 2 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

- Société SARL MARANE CONSULTING , représentée aux présentes par son Gérant, Monsieur Eric Mickaël TOLEDANO , titulaire de 2 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

- Monsieur Eric Mickaël TOLEDANO , titulaire de 8 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 20 actions sur les 20 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Raphaël BODARD, en sa qualité de Co-Gérant de la société KAHUNA DIGITAL, Présidente de la Société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,

- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2025,

- Le rapport de gestion de la Présidente,

- Le rapport spécial de la Présidente sur les conventions réglementées,

- Un exemplaire des statuts de la Société,

- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Docusign Envelope ID: BE582C66-C227-4125-A334-A5C6C1E7FCE0

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion de la Présidente,
- Rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 et quitus à la Présidente,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la Présidente,
- Rémunération de la Directrice Générale,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la Présidente.

Le Président donne lecture du rapport spécial de la Présidente sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la Présidente, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 1 150 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 150 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 226 637 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Docusign Envelope ID: BE582C66-C227-4125-A334-A5C6C1E7FCE0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidente sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération hors taxe allouée au cours de l'exercice écoulé à la Présidente, KAHUNA DIGITAL qui s'est élevée à un montant de 239 200 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération hors taxe allouée au cours de l'exercice écoulé à la Directrice Générale, MARANE CONSULTING qui s'est élevée à un montant de 239 200 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Raphaël BODARD

DocuSigned by:
975AF5CC4560473...

Raphaël BODARD
Société KAHUNA DIGITAL

DocuSigned by:
975AF5CC4560473...

Eric Mickaël TOLEDANO

DocuSigned by:
Eric Mickaël TOLEDANO
8C5C62857AA7464...

Eric Mickaël TOLEDANO
Société SARL MARANE CONSULTING

DocuSigned by:
Eric Mickaël TOLEDANO
8C5C62857AA7464...

Docusign Envelope ID: BE582C66-C227-4125-A334-A5C6C1E7FCE0

Comptes annuels 2024-2025

Exercice du 01/07/2024 au 31/12/2025

8POURCENT

199 RUE DE VAUGIRARD
75015 PARIS

SIREN : 827.476.292

Forme juridique : SAS

N° TVA : FR38827476292

DocuSigned by:
975AF5CC4560473...

EXPERTS ET ENTREPRENDRE PARIS

SAS - SIREN : 393318647

46 RUE CARDINET, 75017 PARIS 17

Docusign Envelope ID: BE582C66-C227-4125-A334-A5C6C1E7FCE0

Sommaire

Bilan 3

Bilan actif 4

Bilan passif 5

Compte de résultat 6

Compte de résultat 7

Annexe 9

Préambule 10

Principes et méthodes comptables 11

Postes du bilan et du compte de résultat 14

Bilan

Bilan actif

DocuSigned by:
975AF5CC4560473...

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 30/06/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	25 473	15 005	10 468	12 934
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**25 473**	**15 005**	**10 468**	**12 934**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				13 680
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	208 658		208 658	220 785
Autres créances	85 075		85 075	76 083
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres et instruments de trésorerie				
DISPONIBILITÉS ET CHARGES				
Disponibilités	230 505		230 505	439 449
Charges constatées d'avance	1 836		1 836	7 145
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	**526 073**		**526 073**	**757 143**
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**551 546**	**15 005**	**536 541**	**770 076**

Bilan passif

Postes	31/12/2025	30/06/2024
Capital (dont versé...)	2 000	2 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	200	200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Réserves indisponibles		
Autres réserves	225 487	224 611
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 150	875
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**228 837**	**227 687**
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	15 415	167
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	194 899	418 027
Dettes fiscales et sociales	51 759	78 564
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	45 632	45 632
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**307 705**	**542 389**
Écarts de conversion - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**536 541**	**770 076**

Docusign Envelope ID: BE582C66-C227-4125-A334-A5C6C1E7FCE0

Compte de résultat

Annexe

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le 31 décembre 2025 a une durée de 18 mois.
L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/07/2023 à 30/06/2024.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 536 541.
Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 150 euros.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Frais de recherche et développement

Comptabilisation en charges :

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.
Cas des disponibilités en devise :
Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Subventions

Inscription proratisée :
La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Frais d'augmentation du capital

En application de la méthode de référence (ANC 2018-01), les frais d'émission de capital sont comptabilisés au bilan, en déduction de la prime d'émission.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outilla... Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	33 091	4 608	12 226	25 473
Immobilisations financières				
Participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial Autres				
Immobilisations corporelles				
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outilla... Autres	20 157	7 085	12 237	15 005
Immobilisations financières				
Participations Prêts Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients	208 658	208 658		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux	689	689		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	50 127	50 127		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	97 611	97 611		
Charges constatées d'avance	1 836	1 836		
TOTAL	**358 920**	**358 920**		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	1 836	
TOTAL	**1 836**	

Informations relatives au passif

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
TOTAL		

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	840	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	4 144	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	1 552	
État - Charges à payer	134	
TOTAL	**6 671**	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		

Docusign Envelope ID: BE582C66-C227-4125-A334-A5C6C1E7FCE0



EXPERTS ET ENTREPRENDRE PARIS

SAS - SIREN : 393318647

46 RUE CARDINET, 75017 PARIS 17

Docusign Envelope ID: BE582C66-C227-4125-A334-A5C6C1E7FCE0

8POURCENT

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 199 rue de Vaugirard, 75015 PARIS
827 476 292 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 mars 2026

Exercice clos le 31 décembre 2025

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2025, l'activité de la Société a été la suivante :

Poursuite et développement de l'activité.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Poursuite et développement de l'activité.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Au 16 décembre 2024, les associés ont décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social de la société SAS 8pourcent, initialement fixée au 30 juin 2025, pour la reporter au 31 décembre 2025. Exceptionnellement, l'exercice social a duré plus d'un an, il a été ouvert le 1er juillet 2024 pour une clôture au 31 décembre 2025.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Docusign Envelope ID: BE582C66-C227-4125-A334-A5C6C1E7FCE0

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Postes	Exercice N (€)	Exercice N-1 (€)
Chiffre d'affaires	1 077 395	847 362
Produits d'exploitation	358	927
Autres achats et charges externes	712 644	620 381
Impôts et taxes	5 314	3 675
Traitements et salaires	252 297	152 654
Charges sociales	97 944	63 159
Dotations aux amortissements et provisions	7 074	4 967
Autres charges	1 329	2 538
Charges d'exploitation	1 076 602	847 374
Résultat d'exploitation	1 151	915
Résultat financier	-1	0
Résultat courant avant impôts	1 150	915
Résultat exceptionnel	0	380
Impôt sur les sociétés	0	419
Résultat de l'exercice	1 150	875
TOTAL DU BILAN	536 541	770 076

Rémunération de la Présidente

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération de la Présidente.

Rémunération de la Directrice Générale

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération de la Directrice Générale.

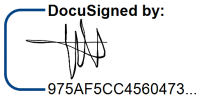
En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à vous prononcer sur les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Docusign Envelope ID: BE582C66-C227-4125-A334-A5C6C1E7FCE0

Fait à PARIS,
Le 30/03/2026

Raphaël BODARD
Société KAHUNA DIGITAL
Présidente



Docusign Envelope ID: BE582C66-C227-4125-A334-A5C6C1E7FCE0

8POURCENT

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 199 rue de Vaugirard, 75015 PARIS
827 476 292 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 mars 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 1 150 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 150 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 226 637 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 mars 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Raphaël BODARD
Société KAHUNA DIGITAL

DocuSigned by:
975AF5CC4560473...